



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES  
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL  
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**SECRETARIAT GENERAL**

**Direction des ressources  
humaines (DRH)**

**Sous-direction des carrières, des  
parcours et de la rémunération  
des personnels (SD2)**

**Bureau des personnels  
du travail et de l'emploi (SD2E)**

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation  
professionnelle et du dialogue social

à  
Monsieur le chef de l'Inspection générale  
des affaires sociales

Mesdames et Messieurs les délégués, directeurs  
et chefs de service et de mission de l'administration centrale  
du ministère du travail, de l'emploi,  
de la formation professionnelle et du dialogue social,  
du ministère des affaires sociales et de la santé  
et du ministère des droits des femmes, de la ville,  
de la jeunesse et des sports

Monsieur le directeur de l'institut national du travail,  
de l'emploi et de la formation professionnelle,

Directions régionales des entreprises,  
de la concurrence, de la consommation, du travail  
et de l'emploi,

Unités territoriales,

Directions des entreprises, de la concurrence,  
de la consommation, du travail et de l'emploi,

Direction de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et la  
population de Saint Pierre et Miquelon,

Directions régionales de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt,

s/c de Mesdames et Messieurs les Préfets de régions  
et de département

**NOTE DE SERVICE DRH/SD2/SD2E n° 2014- 32 du 21 octobre 2014**  
**Avis de vacance complémentaire n°2 : postes de catégorie B**  
**( note 2014-25 du 10 octobre 2014)**

Je vous serais obligé de bien vouloir porter, sans délai, à la connaissance de tous les agents concernés le présent avis rectificatif et complémentaire de vacances de postes de catégorie B.

Nous attirons votre attention sur le fait que la situation des effectifs dans les régions conduit aux trois cas suivants :

- Régions où tous les postes sont ouverts à la vacance nationale,
- Régions où les postes sont ouverts, pour partie, prioritairement à la vacance infra régionale et, pour partie, à la vacance nationale,
- Régions où tous les postes sont ouverts prioritairement à la vacance infra régionale.

Pour les postes indiqués comme étant ouverts en priorité à l'infra régional, les candidatures nationales sont recevables et seront examinées en commission administrative paritaire pour la prise en compte éventuelle de motifs prioritaires.

Les agents sont invités à se positionner exclusivement sur les postes ouverts à leurs corps et à utiliser le formulaire de mutation annexé à cet avis.

Il est précisé que, par principe,

- les postes de contrôle et de renseignements en section centrale travail sont réservés aux contrôleurs du travail,
- les postes emploi peuvent être pourvus soit par des secrétaires administratifs, soit par des contrôleurs du travail,
- les postes fonctions support sont proposés en priorité aux secrétaires administratifs, puis aux contrôleurs du travail.

Concernant les fiches de poste non jointes au présent avis, il convient de prendre contact directement auprès des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi concernées pour les consulter.

Lorsqu'une direction dispose de plusieurs postes identifiés, les agents devront veiller à préciser leur rang de choix sur ces postes.

Les demandes de mutation doivent être transmises par la voie hiérarchique à la DRH, 2<sup>ème</sup> sous-direction, 14 avenue Duquesne, 75350 PARIS Cedex 07 SP, au plus tard le **29 octobre 2014 au soir, délai de rigueur**, au bureau SD2E pour les agents du corps des contrôleurs du travail et au bureau SD2G pour les agents du corps des secrétaires administratifs.

**Afin de respecter le délai, les agents sont invités à transmettre dans un premier temps, leur demande, même non visée, par courriel aux fins d'enregistrement aux adresses suivantes :**

Pour les agents relevant du bureau SD2E : [maryse.narme@sg.social.gouv.fr](mailto:maryse.narme@sg.social.gouv.fr) tél. : 01 44 38 35 82  
(Corps des contrôleurs du travail) [clotilde.esteves@sg.social.gouv.fr](mailto:clotilde.esteves@sg.social.gouv.fr) tél. : 01 40 56 80 59

Pour les agents relevant du bureau SD2G : [beatrice.giron@sg.social.gouv.fr](mailto:beatrice.giron@sg.social.gouv.fr) tél. : 01 40 56 48 21  
(Corps des secrétaires administratifs) [benoit.yvenou@sg.social.gouv.fr](mailto:benoit.yvenou@sg.social.gouv.fr) tél. : 01 44 38 35 29

La CAP du corps des contrôleurs du travail se réunira le 20 novembre et celle des secrétaires administratifs le 27 novembre 2014.

**Pour le ministre et par délégation  
La chef du bureau des personnels  
du Travail et de l'Emploi (SD2E)**

**Nicole LOHARD**

SV = susceptible d'être vacant

**RÉGION ILE- DE- FRANCE :**

**Mutations ouvertes à la vacance nationale**

**POSTES AJOUTÉS**

<b>UT du Val-de-Marne (94)</b>	Contrôleur du travail	Unité de contrôle 1 poste SV
	Contrôleur du travail ou secrétaire administratif	Gestionnaire de dossier insertion des jeunes et publics en difficulté : 1 poste SV

**POSTES MODIFIÉS : postes à la DIRECCTE et non à l'UT 75**

<b>DIRECCTE (75)</b>	Secrétaire administratif	Assistante secrétariat FSE : 1 poste
	Contrôleur du travail ou secrétaire administratif	Gestionnaire FSE- projets régionaux : 1 poste
	Contrôleur du travail ou secrétaire administratif	Gestionnaire FSE-cellule financière : 1 poste

**RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON**

**Mutations ouvertes à la vacance nationale**

**POSTE MODIFIÉ :**

<b>UT de l'Aude (11)</b>	Secrétaire administratif	Assistant au contrôle en entreprise 1 poste à NARBONNE
--------------------------	--------------------------	---

**RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS :**

**Mutations ouvertes à la vacance nationale**

**POSTES AJOUTÉS**

<b>UNITÉ RÉGIONALE (59)</b>	Contrôleur du travail ou secrétaire administratif	Gestionnaire de dossiers-service FSE : 1 poste
<b>UT du Nord-Lille (59L)</b>	Contrôleur du travail	Unité de contrôle Dunkerque 1 poste

**POSTES MODIFIÉS : postes vacants et non SV**

<b>UT du Nord-Valenciennes</b>	Contrôleur du travail ou secrétaire	Gestionnaire de mesures accompagnement et anticipation
--------------------------------	-------------------------------------	--

(59V)	administratif	des mutations économiques : 1 poste
UT du Pas-de-Calais (62)		Gestionnaire de mesures accompagnement et anticipation des mutations économiques : 1 poste

**Mutations initialement ouvertes à la vacance nationale et maintenant ouvertes prioritairement en infra régional**

UT du Nord-Valenciennes (59V)	Contrôleur du travail ou secrétaire administratif	Gestionnaire de mesures-négociation collective : 1 poste
-------------------------------	---	---

**POSTES SUPPRIMÉS**

UT du Nord-Lille (59L)	Contrôleur du travail ou secrétaire administratif	Gestionnaire de mesures d'accompagnements des mutations économiques : 1 poste SV
	Contrôleur du travail	Chargé de renseignements droit du travail : 1 poste SV

**DIÉCCTE RÉUNION :**

**Mutations ouvertes à la vacance nationale**

**POSTES SUPPRIMÉS**

RÉUNION (974)	Contrôleur du travail ou secrétaire administratif	Gestionnaire de mesure FSE : 1 poste SV
	Contrôleur du travail ou secrétaire administratif	Chargé de programmation et d'exécution des dépenses : 1 poste

**POSTES MODIFIÉS**

RÉUNION (974)	Contrôleur du travail ou secrétaire administratif	Gestionnaire de convention programmation-dépense : 2 postes
---------------	---	--

SV = susceptible d'être vacant

**RÉGION ILE- DE- FRANCE :**

**Mutations ouvertes à la vacance nationale**

**POSTES AJOUTÉS**

UT du Val-de-Marne (94)	Contrôleur du travail	Unité de contrôle 1 poste SV
	Contrôleur du travail ou secrétaire administratif	Gestionnaire de dossier insertion des jeunes et publics en difficulté : 1 poste SV

**RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON**

**Mutations ouvertes à la vacance nationale**

**POSTE MODIFIÉ :**

UT de l'Aude (11)	Secrétaire administratif	Assistant au contrôle en entreprise 1 poste à NARBONNE
-------------------	--------------------------	---

**RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS :**

**Mutations ouvertes à la vacance nationale**

**POSTES AJOUTÉS**

UNITÉ RÉGIONALE (59)	Contrôleur du travail ou secrétaire administratif	Gestionnaire de dossiers-service FSE : 1 poste
UT du Nord-Lille (59L)	Contrôleur du travail	Unité de contrôle Dunkerque 1 poste

**POSTES MODIFIÉS : postes vacants et non SV**

UT du Nord-Valenciennes (59V)	Contrôleur du travail ou secrétaire administratif	Gestionnaire de mesures accompagnement et anticipation des mutations économiques : 1 poste
UT du Pas-de-Calais (62)		Gestionnaire de mesures accompagnement et anticipation des mutations économiques : 1 poste

**Mutations initialement ouvertes à la vacance nationale et maintenant ouvertes prioritairement en infra régional**

<b>UT du Nord-Valenciennes (59V)</b>	Contrôleur du travail ou secrétaire administratif	Gestionnaire de mesures-négociation collective : 1 poste
--------------------------------------	---	---

**POSTES SUPPRIMÉS**

<b>UT du Nord-Lille (59L)</b>	Contrôleur du travail ou secrétaire administratif	Gestionnaire de mesures d'accompagnements des mutations économiques : 1 poste SV
	Contrôleur du travail	Chargé de renseignements droit du travail : 1 poste SV

**DIECCTE RÉUNION :**

**Mutations ouvertes à la vacance nationale**

**POSTES SUPPRIMÉS**

<b>RÉUNION (974)</b>	Contrôleur du travail ou secrétaire administratif	Gestionnaire de mesure FSE : 1 poste SV
	Contrôleur du travail ou secrétaire administratif	Chargé de programmation et d'exécution des dépenses : 1 poste

**POSTES MODIFIÉS**

<b>RÉUNION (974)</b>	Contrôleur du travail ou secrétaire administratif	Gestionnaire de convention programmation-dépense : 2 postes
----------------------	---	--